



Depuis deux publications, nous évoquons les passions de nos adhérents, cette fois-ci, nous rencontrons Gilbert qui appartient à la police.

- Pourquoi être entré dans la police ?

- Gilbert : pendant les 30 glorieuses, j'ai eu l'opportunité de passer plusieurs concours pour rentrer dans l'administration : la poste, la police et j'ai choisi la police car c'était plus rémunérateur et à 20 ans, c'est important.

Je suis parti à Toulouse, à l'âge de 21 ans, faire l'école de police. La formation a duré 1 an et j'ai été nommé gardien de la paix sur place. Je suis resté 5 ans dans la ville rose.

J'ai ensuite vécu au gré de mes mutations à Brive, Limoges et retour à Brive. J'ai passé le concours de brigadier puis j'ai été nommé à Limoges et terminé ma carrière à Brive, avec à l'époque le grade de major (équivalent de lieutenant aujourd'hui).

- Portais-tu l'uniforme ?

- Gilbert : c'était en fonction des besoins du service. Au gré des missions à effectuer, nous portions l'uniforme mais pour les travaux administratifs ou les enquêtes, nous restions en civil.

Une précision pour nos lecteurs sur les enquêtes: dans les grandes villes existe un service de SRPJ (Service Régional de Police Judiciaire) qui gère le banditisme, les crimes, etc. En Limousin, il est à Limoges. Un exemple : en cas d'assassinat à Brive, le début d'enquête est effectué sur place et en fonction de la gravité, le parquet (procureur de la république) décide qui continue l'enquête, Limoges ou Brive.

-As-tu eu peur pour ta vie ?

- Gilbert : Oui, cela dépendait des situations. La méfiance était de mise surtout sur les violences intrafamiliales. Nous "connaissions nos têtes", il s'agissait toujours des mêmes personnes et nous nous adaptions.

En 1985, a été signé l'accord de Schengen (ndlr : libre circulation des personnes au sein de la CEE) et avec le brassage des populations, il devint plus difficile de connaître tous ces nouveaux administrés.

L'exemple du trafic de drogue est révélateur. Les conditions de travail sont devenues plus dangereuses et mes dix dernières années de travail ont été compliquées.

- Quel a été le ressenti de ta famille ?

- Gilbert : Mon épouse et mes enfants n'ont jamais eu de problèmes. Que ce soit avec l'environnement professionnel de mon épouse ou scolaire de mes enfants. Nous étions aussi discrets pour éviter les conflits.

- Les relations avec "la pègre" ?

- Gilbert : c'était le jeu du chat et de la souris et il y avait du respect entre nous. Mais l'évolution de la société a été très (trop ?) rapide et l'insolence et le mépris sont vite arrivés. Je crois que l'apparition de la drogue a été l'élément déclencheur. La grande majorité de nos affaires concernait ce fléau.

- Les anecdotes ? (Les âmes sensibles peuvent éviter ce paragraphe)

- Gilbert : dans le tragique, pêle-mêle : mon premier cadavre était un jeune homme lors d'un accident de la circulation, à Brive, à 2h00 du matin. Cela m'a beaucoup marqué. Un motard qui s'est également donné la mort en fonçant dans un mur.

Un peu plus souriant : un citoyen nous contacte pour indiquer qu'il avait été la cible de coups de fusils. En arrivant dans son appartement, nous découvrons un véritable garage. Il s'occupait de réparations de vélomoteurs, motos et autres voitures !

Dans le tragi-comique : à l'instar du président Félix FAURE, un quidam meurt dans les bras de sa maitresse. Il a fallu annoncer la tragique nouvelle à son épouse. Un moment embarrassant. Nous devons connaître les différents codes (civil, pénal, de la route, du travail) mais c'était l'expérience qui nous faisait mener à bien nos missions. C'était 80 % de social et 20 % de curatif.

- La "baston" ?

- Gilbert : nous nous battions uniquement pour maîtriser les prévenus. Le cas d'un forcené qui détenait un hachoir ! Heureusement, ce jour-là, nous étions plusieurs. Le verbal l'emportait souvent sur le physique.

- Regardes-tu les films policiers ?

- Gilbert : J'aime en regarder mais il y a une multitude d'erreurs et cela me gêne.

- Une conclusion ?

- Gilbert : Je ne regrette pas ce que j'ai fait, c'était du bon travail pour la société.

Merci Gilbert et à bientôt dans nos ruelles à Varetz ?

Hey, toi qui pratiques l'alphorn dans les forêts corrésiennes ou qui est lincudinophile, n'hésite pas à me contacter au 06.23.11.89.36

❖ DIVERS ❖

- ❖ Le groupe de paroles vous accueille le 2^{ième} dimanche du mois, de 14h à 16h30 où sont abordés des thèmes choisis par le groupe actuel de 8 personnes.
- ❖ Cotisation 2026 : 20 € par personne soit 40 € par couple.
- ❖ Sentier des SANS SOUCIS : l'entretien est actuellement effectué par une seule personne. Le CA souhaite mettre en place un groupe de volontaires pour aider cette personne à maintenir en bon état le chemin. Les bonnes âmes sont invitées à se faire connaître auprès du CA (verbal ou écrit).

❖ SUIVI DES ACTIVITÉS ❖

- ❖ ARTS PASSION/TRAVAUX MANUELS : environ 10 personnes
- ❖ CHORALE : la cheffe de chœur est l'heureuse maman de jumeaux la date de reprise des répétitions est encore à définir
- ❖ CUISINE : 14 personnes et une très bonne ambiance
- ❖ GYMNASTIQUE : 29 personnes plus 2 en janvier avec notre toujours dynamique Babeth
- ❖ INFORMATIQUE : à compter de janvier Pascal propose le 1^{er} mardi du mois après le cours et sur RDV (06 37 50 42 60) des aides ponctuelles sur PC, tablette et mobile.
- ❖ JEUX DIVERS entre 8 et 20 personnes
- ❖ MARCHÉ : 2 groupes d'environ 8 personnes chacun
- ❖ PILATES : 4 créneaux horaires, 2 enseignants, 52 adeptes
- ❖ TAROT : environ 10 personnes
- ❖ TAI CHI : 15 inscrits répartis en groupes de débutants et confirmés
- ❖ YOGA : 23 personnes réparties sur 2 horaires
- ❖ YOGA NIDRA : activité en sommeil pour le moment

La Collégiale et le CA vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.



N°4 - 2025

Club des Sans Soucis



❖ ÉVÈNEMENTS À VENIR ❖

AG le 24 janvier 2026 dans la salle des Sans Soucis suivie d'un repas au restaurant du Colombier à St Pantaléon de Larche.

Menu

Apéritif avec 3 amuse-bouches

Entrée

Aumônière de poisson sur lit de poireau

Ou

Terrine de canard au foie gras truffé

Plat

Pintade avec deux légumes

Salade et fromage

Dessert

Flognarde aux poires avec sa glace vanille
Vin blanc, rosé, rouge, eau pétillante et café



Un menu végétarien est proposé.

Prix 39 €, avec animation par le DJ Momo offerte par le club. L'entrée est à choisir et à préciser à Michel Roumeau (06.71.92.89.93) lors de votre inscription avant le 9 janvier 2026. Paiement à l'ordre des SANS SOUCIS à déposer dans boîte aux lettres du club. Covoiturage proposé.

Galette des rois le 18 janvier à 16 h au Club.

Voyage 2026: deux propositions vous sont faites, voir le mail informatif du 12/12/25. **Inscription au plus tard le 22/12/2025.**

Belote concours interclubs à Varetz le 16/01/2026.